



Ville de Chambéry

Transformer une friche enclavée en vitrine de la ville et en quartier urbain animé



Vue 3D du projet (AAUPC)

Le site de la Cassine est une friche industrielle enclavée entre la gare SNCF de Chambéry, la Voie Rapide et une falaise la séparant des quartiers hauts. Sa position stratégique, en bordure du centre-ville et à proximité immédiate des accès ferroviaire et autoroutier, en fait un site de développement prioritaire pour la ville.

L'équipe pluridisciplinaire en charge de l'étude de maîtrise d'œuvre de l'opération de renouvellement urbain, était appelée à relever de multiples défis, requérant de la créativité et un dialogue étroit et suivi tant au sein de l'équipe qu'avec les acteurs du projet.

Il s'agit de proposer une programmation et une morphologie urbaine en adéquation avec les différentes ambitions affichées : faire de ce quartier une vitrine d'entrée de la ville, créer un espace urbain vivant en lien avec la gare et le centre-ville, aménager la façade arrière de la gare en y accueillant tous les services et fonctionnalités nécessaires, intégrer harmonieusement les immeubles d'habitation existants et à préserver.

L'organisation de la mobilité vise à valoriser la grande accessibilité du site (interface de la gare, voie rapide) tout en préservant du trafic routier les voiries du centre-ville déjà très sollicitées. Les préconisations ont porté sur une réorganisation de l'échangeur de la Voie Rapide permettant la création d'un parc-relais à proximité immédiate et une meilleure valorisation urbaine du site, la mise en œuvre d'un parking de proximité (parc+marche) à l'aval du périmètre pour favoriser l'accès à pied au centre-ville, une redéfinition des voies desserte internes permettant d'optimiser les accès locaux et de contrôler les flux de trafic vers le centre-ville, le regroupement du stationnement privé dans des parkings mutualisés, une grande allée verte à travers le site destinée à la mobilité douce, un maillage de cheminements doux et d'ouvertures (passerelles, sous-voies) permettant de désenclaver le site.

Les propositions s'inscrivent dans l'optique d'une mise en œuvre progressive (dont un lot anticipé), assurant la cohérence dans le temps des actions entreprises et apportant des réponses adaptées pour les phases transitoires et de chantiers.

**Maîtrise d'oeuvre urbaine
pour l'aménagement du site
Cassine - Chantemerle à Chambéry**

Maître d'ouvrage

CGLE - Chambéry Grand-Lac Economie